

mis en ligne le 15 mai 2023

ARRETE MUNICIPAL N°12966 DU 15 MAI 2023

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

Travaux

27 rue de Locqueltas

A partir du lundi 15 Mai 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par LE MOELLIC RENOVATIONS, 2 rue du Moulin 56240 PLOUAY.

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique, et pour permettre la dépose de sable, il importe de condamner une partie du trottoir au niveau du 27 rue de Locqueltas,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A partir du lundi 15 mai 08h00 et pour une durée de 3 jours, une partie du trottoir sera condamné au niveau du 27 rue de Locqueltas pour permettre la dépose de sable.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h. L'entreprise veillera à mettre une signalétique adéquate.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice Générale des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

